

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN ISO 6942:2022

Vêtements de protection - Protection contre la chaleur et le feu - Méthode d'essai: Évaluation des matériaux et assemblages des matériaux exposés à

Protective clothing - Protection against
heat and fire - Method of test: Evaluation
of materials and material assemblies
when exposed to a source of radiant heat

Schutzkleidung - Schutz gegen Hitze und
Feuer - Prüfverfahren: Beurteilung von
Materialien und Materialkombinationen,
die einer Hitze-Strahlungsquelle

09/2022



Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 6942:2022 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 6942:2022.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version Française

Vêtements de protection - Protection contre la chaleur et le feu - Méthode d'essai: Évaluation des matériaux et assemblages des matériaux exposés à une source de chaleur radiante (ISO 6942:2022)

Schutzkleidung - Schutz gegen Hitze und Feuer -
Prüfverfahren: Beurteilung von Materialien und
Materialkombinationen, die einer Hitze
Strahlungsquelle ausgesetzt sind (ISO 6942:2022)

Protective clothing - Protection against heat and fire -
Method of test: Evaluation of materials and material
assemblies when exposed to a source of radiant heat
(ISO 6942:2022)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 17 juin 2022.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles

Sommaire

Page

Avant-propos européen	3
-----------------------------	---

Avant-propos européen

Le présent document (EN ISO 6942:2022) a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 94 « Sécurité individuelle -- Equipement de protection individuelle » en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 162 « Vêtements de protection, y compris la protection de la main et du bras et y compris les gilets de sauvetage » dont le secrétariat est tenu par DIN.

La présente Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en mars 2023 et les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en mars 2023.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne sauraient être tenus pour responsables de l'identification de ces droits de propriété en tout ou partie.

Ce document remplace l'EN ISO 6942:2002.

Ce document a été élaboré dans le cadre d'une demande de normalisation faite au CEN par la Commission européenne et l'Association européenne de libre-échange.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information et toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve sur le site web du CEN.

Selon le règlement intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Notice d'entérinement

Le texte de l'ISO 6942:2022 a été approuvé par le CEN en tant que EN ISO 6942:2022 sans aucune modification.

**Vêtements de protection — Protection
contre la chaleur et le feu — Méthode
d'essai: Évaluation des matériaux et
assemblages des matériaux exposés à
une source de chaleur radiante**

*Protective clothing — Protection against heat and fire — Method of
test: Evaluation of materials and material assemblies when exposed
to a source of radiant heat*

**DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT**

© ISO 2022

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Principe	2
4.1 Méthode A	2
4.2 Méthode B	3
5 Appareillage	3
5.1 Généralités	3
5.2 Source de rayonnement	3
5.3 Porte-éprouvettes	5
5.4 Calorimètre	5
5.5 Enregistreur de température	6
5.6 Emplacement de l'appareillage	6
6 Échantillonnage	7
7 Conditions d'essai	7
7.1 Atmosphère de conditionnement	7
7.2 Atmosphère d'essai	7
7.3 Densité du flux de chaleur	7
8 Méthode d'essai	7
8.1 Mesures préliminaires	7
8.2 Étalonnage de la source de rayonnement	8
8.3 Mode opératoire pour la méthode A	8
8.4 Évaluation après l'essai selon la méthode A	9
8.5 Mode opératoire pour la méthode B	9
8.6 Évaluation après l'essai selon la méthode B	9
9 Rapport d'essai	10
Annexe A (informative) Fidélité de la méthode B	11
Bibliographie	13